

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE EN CORSE

3e TRIMESTRE 2020

- 1** Conjoncture internationale, nationale
- 2** Emploi salarié privé
- 3** Taux de chômage et chômeurs en Corse
- 4** Dynamique entrepreneuriale
- 5** Construction de logements neufs
- 6** Transport et tourisme

#CORSISTAT

observation économique territoriale

CONJONCTURE INTERNATIONALE ET NATIONALE

CONTEXTE MONDIAL : UNE ANNÉE MARQUÉE PAR UN EFFONDREMENT DE L'ACTIVITÉ ET DES PERSPECTIVES DE REPRISE DÉPENDANT DE LA SITUATION SANITAIRE ET DES MESURES QUI EN DÉCOULENT

Selon les dernières estimations du Fonds monétaire international (FMI), l'activité économique mondiale se serait contractée de 3,5 % en 2020, soit une baisse inférieure de 0,9 point aux précédentes prévisions du fait d'une reprise plus vigoureuse qu'attendue sur le second semestre dans l'ensemble des régions. Épargnée par la seconde vague, la Chine tire son épingle avec une progression annuelle estimée à 2,3 % sur l'année.

Dans ce contexte, la zone euro a affiché un effondrement historique avec une baisse d'activité dès le 1er trimestre 2020 et enregistrerait sur l'année une contraction de 7,2 %.

L'Espagne afficherait le repli le plus marqué (-11,1 %). La France enregistrerait un recul de son PIB de 9 % juste après l'Italie (-9,2 %), tandis que l'Allemagne, première économie de la zone euro, afficherait une décroissance annuelle de 5,4 %. Selon les derniers chiffres diffusés par Eurostat, après la chute de l'économie liée aux mesures de confinement pour endiguer la Covid-19 au printemps 2020, le 3e trimestre 2020 se conclue par un redressement de tous les pays. La Zone Euro présente un rebond de 12,6 % après -11,8 % au 2e trimestre 2020 et -3,7 % au 1er trimestre 2020. Si l'année 2020 se clôture dans un

contexte de crise sanitaire toujours bien palpable, l'approbation de plusieurs vaccins et la mise en place de mesures de soutien offrent des perspectives de voir la pandémie se résorber et l'activité se redresser (+5,5 % en 2021 selon FMI) même si des inquiétudes demeurent face à la montée de nouvelles vagues de cas et de nouveaux variants. Pour autant, cette reprise étroitement liée à l'évolution du contexte sanitaire sera variable selon les pays en fonction de l'accès aux soins, de l'efficacité des politiques de soutien mises en place et de la situation d'avant crise notamment.

(Sources : Insee ; FMI ; Eurostat)

CONTEXTE NATIONAL : UNE ÉCONOMIE MOINS IMPACTÉE PAR LE SECOND CONFINEMENT

Après la chute historique d'activité du premier semestre 2020, le 3e trimestre enregistre une vive progression (+18,7 % sur le trimestre) avec notamment une hausse de la consommation des ménages qui retrouve un niveau proche de celui d'avant crise. Au sortir de l'été, la nouvelle hausse des cas atteints de la Covid-19 conduit le gouvernement à reconfiner la population dans un cadre moins restrictif toutefois. Ainsi, la baisse d'activité qui se fait sentir au mois de novembre est moins significative que lors de la première vague de l'épidémie et une amélioration s'amorce dès le mois de décembre avec l'ouverture des commerces dits « non essentiels » qui fait grimper la consommation des ménages. L'activité se dégraderait au 4e trimestre 2020 dans les secteurs directement concernés par les mesures restrictives tels que l'hébergement-restauration et dans le monde de la culture et des loisirs.

En moyenne annuelle, le PIB de la France s'effondrerait de 9 % en 2020. Seraient davantage concernés les services et plus précisément les secteurs des transports, de l'hébergement-restauration et les services aux ménages. Les autres secteurs (industrie, construction, autres services) qui ont également pâti des premières mesures gouvernementales, sont moins impactés par le second confinement, période durant laquelle les entreprises ont adapté leurs protocoles sanitaires et recouru de façon plus massive au télétravail.

La baisse de la demande intérieure liée à une moindre consommation des ménages et plus encore le poids pénalisant de l'arrêt des échanges extérieurs n'ont pu être compensés par le rebond de l'été.

Le dispositif de chômage partiel a permis d'atténuer les conséquences de la perte d'activité pour les entreprises. L'emploi total a subi un choc au cours du premier semestre 2020, période

durant laquelle la France déplore 700 000 destructions nettes d'emplois salariés. Le 3e trimestre a permis un rebond de 400 000 emplois salariés. Cependant, avec le second confinement, l'année s'achèverait sur une nouvelle chute de l'emploi salarié essentiellement concentrée sur les secteurs les plus impactés par les restrictions citées plus haut. Au cours de l'année 2020, les revenus d'activité ont évolué au gré de la crise sanitaire. Aussi, après avoir rebondi au 3e trimestre, ils reculeraient à nouveau en fin d'année, enregistrant finalement sur l'ensemble de l'année une baisse de 4,7 %. Parallèlement, les prix à la consommation qui ont évolué avec des taux proches de 0 devraient repartir à la hausse début 2021 sous l'effet de la remontée du prix du pétrole et faire fléchir le pouvoir d'achat des ménages.

(source : Insee)

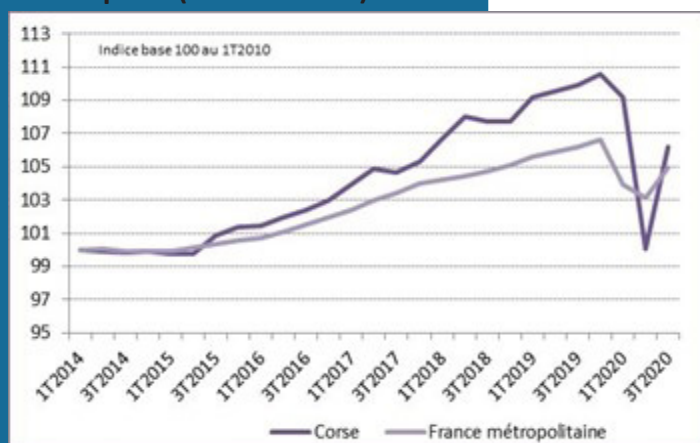
CONJONCTURE RÉGIONALE

L'année 2020 est marquée par une crise sanitaire sans précédent qui a conduit le gouvernement à confiner le pays à deux occasions. Ces mesures drastiques ont eu pour conséquence un arrêt de l'économie avec des répercussions lourdes pour nombre de secteurs d'activité comme la construction et plus encore les domaines liés au tourisme, secteurs piliers de l'économie insulaire. Si une reprise s'amorce au cours de l'été, dès le mois de septembre, des signes d'une nouvelle détérioration à venir se font sentir avec une remontée du nombre de cas atteints de la Covid-19, classant la Corse en zone rouge.

Ainsi, au troisième trimestre 2020, l'emploi salarié privé rebondit. En Corse, il progresse de 6,1 % sous l'impulsion du secteur de l'hébergement-restauration plus particulièrement mais reste à un niveau parmi les plus bas depuis deux ans. Le taux de chômage s'établit à 9,2 % de la population active. Il s'accroît tant en évolution trimestrielle qu'annuelle et rompt avec la tendance baissière qu'il suivait depuis 2015. Dans le même temps, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A,B et C diminue significativement sans pour autant atteindre son niveau d'avant crise. Sur cette même période, les créations d'entreprise connaissent une hausse sans précédent, tandis qu'un nouveau ralentissement est palpable en fin d'année. Dans la construction, les permis de construire et les mises en chantier diminuent significativement concluant l'année 2020 par un bilan négatif qui laisse entrevoir des perspectives incertaines pour les mois à venir. Enfin, la fréquentation des transports maritimes et aériens et par effet de rebond celle des établissements hôteliers recule mois après mois à compter de mars et ce, malgré une amélioration insuffisante au coeur de l'été. Les restaurants quant à eux tentent une reprise durant la saison estivale, cependant, tout comme les hôteliers, ils sont vite rattrapés par la seconde vague de l'épidémie qui conduit à une nouvelle fermeture des établissements depuis fin octobre.

L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ INSULAIRE REBONDIT MAIS RESTE INFÉRIEUR AU NIVEAU D'AVANT CRISE AU 3^e TRIMESTRE 2020

Graphique 1 : Évolution trimestrielle de l'emploi salarié privé (données CVS)



Source : Acoos – Urssaf – Traitement CorsiStat

Au 3e trimestre 2020, la Corse comptabilise 81 006 emplois salariés dans le secteur privé. Au cours du trimestre passé, une contraction sans précédent des effectifs était observée (-8,3 %). Conséquence directe des mesures de confinement mises en place pour lutter contre l'épidémie de la Covid-19 (plus d'un mois sur le 2e trimestre), cette tendance s'inverse au cours de l'été. Ainsi, sur le trimestre, l'emploi salarié privé repart à la hausse (+6,1 %). Pour autant, le niveau reste inférieur à celui de l'année précédente. Sur un an, cet effectif se replie toujours. En effet, entre le 3e trimestre 2019 et le 3e tri-

CONJONCTURE RÉGIONALE

mestre 2020, le secteur privé accuse une contraction de 3,4 %, soit une perte de près de 2 900 emplois salariés. Sur les deux périodes, l'île affiche les évolutions les plus marquées par rapport aux autres régions de France entière (+1,8 % /2T2020 ; -1,1 % /3T2019).

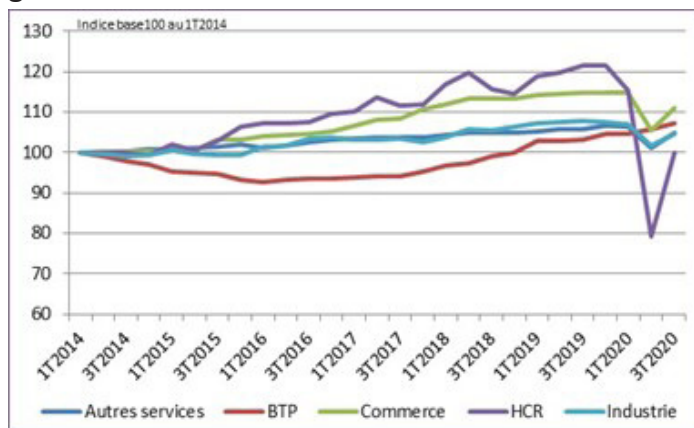
Dans le même temps, la reprise d'activité s'accompagne d'une nette progression du nombre de déclarations préalables à l'embauche (hors intérim) (+120,3 % sur le trimestre). En glissement annuel, la hausse est beaucoup moins significative. Ainsi, 22 865 intentions d'embauche (hors intérim) ont été déposées auprès des caisses d'URSSAF de Corse, soit

5,1 % de plus que l'an passé. Ces recrutements potentiels émanent essentiellement des petites entreprises (66% ont moins de 10 salariés) des secteurs des Services et de l'hébergement et de la restauration et concernent principalement des contrats à durée déterminée de plus d'un mois dont le nombre progresse de 15 % sur un an. Seuls les contrats de courte durée (moins d'un mois) sont en repli (-13,8 %).

Rebond de l'hôtellerie – restauration et bonne résistance du secteur du BTP

Sur le trimestre, tous les secteurs affichent une hausse des effectifs et plus particulièrement celui de l'hébergement et de la restauration qui enregistre une progression significative de 26,3 % du nombre de salariés après un démarrage retardé de la saison estivale. Cette flambée représente un gain de près de 2 131 emplois et est consécutive à la réouverture des établissements du secteur en plein cœur de l'été. En revanche, l'effectif recensé à la fin du 3e trimestre 2020 est nettement inférieur à celui de l'an passé (-17,7 %). Dans ce contexte de baisse générale liée à la crise sanitaire, le secteur du BTP résiste bien. En plus de totaliser des postes supplémentaires sur le trimestre (+1,3 %), il comptabilise également près de 300 postes salariés de plus que l'an passé, soit une hausse de 3,7 %.

Graphique 2 : Évolution de l'emploi salarié privé par grand secteur d'activités



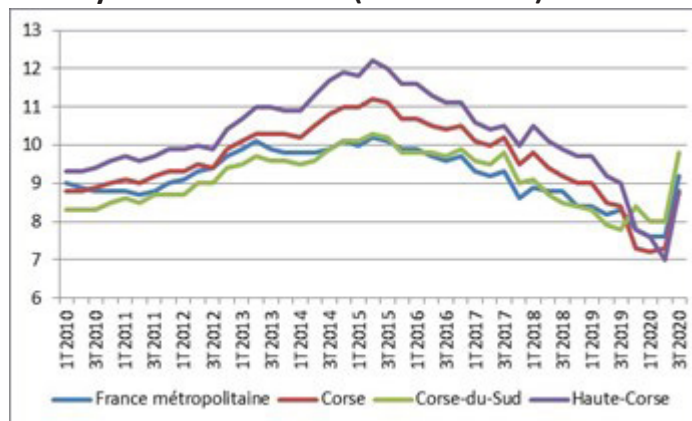
Source : Acoff – Urssaf – Traitement CorsiStat

TAUX DE CHÔMAGE ET CHÔMEURS EN CORSE : RETOUR À UN NIVEAU PARMIS LES PLUS ÉLEVÉS

Progression du chômage après une décroissance amorcée depuis fin 2015

Au 3e trimestre 2020, 9,2 % de la population active est au chômage au sens du BIT contre 8,8 % au niveau métropolitain. Ce taux augmente sur un trimestre comme sur un an (+1,6 point/2T2020 ; +1,2 point/3T2019). En variation annuelle, c'est la première fois depuis le 3e trimestre 2015 qu'une hausse est observée. La dégradation du marché du travail n'est palpable qu'à compter de l'été 2020 malgré la crise sanitaire qui a engendré une mise en pause de l'économie mondiale du fait de la définition de l'indicateur. En effet, est considéré comme chômeur, toute personne sans emploi, disponible pour travailler et étant en recherche active d'emploi. Or, le confinement strict qui s'est étalé de la mi-mars au 11 mai 2020 a eu pour conséquence une modification des comportements notamment liés à l'arrêt total de cer-

Graphique 3 : Évolution du taux de chômage localisé en moyenne trimestrielle (données CVS)



Source : Insee – Traitement CorsiStat

tains secteurs ou encore au besoin de garde d'enfants. D'où une baisse du taux de chômage persistante sur le premier semestre de l'année. La Corse affiche toujours l'une des parts les plus élevées de France métropolitaine. Elle arrive au 4e rang après la région PACA

(10,2 %) et avant la Normandie (8,9 %).

À l'échelle des départements, la Haute-Corse présente un taux de chômage plus élevé de 1 point (9,8 % contre 8,8 % pour la Corse-du-Sud).

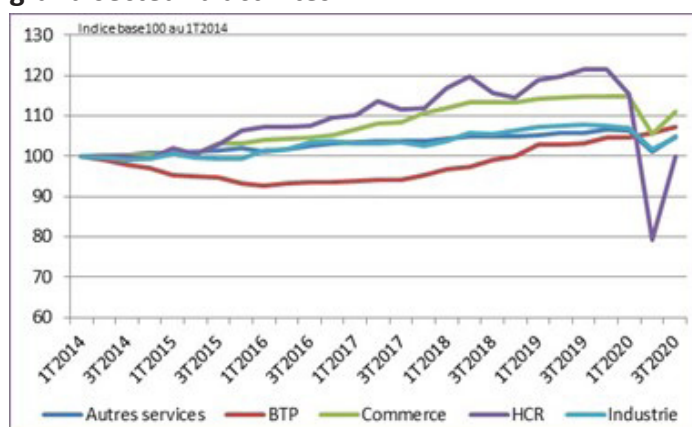
Amélioration de la situation pour les demandeurs d'emploi mais un niveau qui reste élevé

À la fin du troisième trimestre 2020, 24 290 personnes sont inscrites à Pôle emploi en Corse en catégories A, B et C soit une contraction de 11,4 % par rapport au trimestre précédent. Après avoir atteint un niveau record au printemps 2020, durant la période du confinement, une amélioration se fait sentir en plein cœur de l'été. Cette embellie concerne les deux départements mais plus particulièrement la Corse-du-Sud qui enregistre un repli de 13,9 % contre une baisse de 8,8 % pour la Haute-Corse. À l'échelle nationale, l'évolution est plus modérée (-0,5 %). Dans le détail, l'effectif des demandeurs d'emploi affiche une tendance plus favorable dès le mois de juin qui se poursuit aux de mois de juillet et d'août 2020 avec un repli plus marqué au mois de juillet (-9,3 % sur un mois). Ces observations sont liées au fait que le nombre de sorties enregistrées par Pôle emploi est supérieur à celui des entrées.

Pour autant, le niveau de la demande reste élevé. Sur un an, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A,B,C accuse une hausse de 14,7 % (+17,6 % en Corse-du-Sud, +12,2 % en Haute-Corse) contre une croissance moins significative à l'échelle métropolitaine de 4,7 %. Aucun public n'est épargné mais ce sont les jeunes de

moins de 25 ans qui pâtissent le plus de cette conjoncture morose avec un accroissement de 21,2 % par rapport à septembre 2019.

Graphique 2 : Évolution de l'emploi salarié privé par grand secteur d'activités



Source : Acoess – Urssaf – Traitement CorsiStat

DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE : UNE TENDANCE TRÈS FAVORABLE ENTRE LES DEUX VAGUES

Tableau 1 : Les créations d'entreprises par secteur

	Industrie	Construction	Commerce, transport, hébergement et restauration	Services	Ensemble secteurs
2T 2020	54	131	177	409	771
3T 2020	89	270	397	710	1466
Part créations 3T 2020	6,1%	18,4%	27,1%	48,4%	100,0%
Glissement annuel 3T 2019 - 3T 2020	-5,3%	3,4%	32,3%	13,4%	14,4%
Glissement trimestriel 2T 2020 - 3T 2020	64,8%	106,1%	124,3%	73,6%	90,1%

Source : Insee, REE Sirène – Traitement CorsiStat

Au troisième trimestre 2020, 1 466 entreprises ont été créées en Corse dans le secteur marchand non agricole, soit un rebond sans précédent de 90 % par rapport au trimestre précédent. Cette envolée concomitante à la reprise d'activité post-confinement est nettement plus marquée que celle observée à l'échelle du pays (+49 %).

Cette hausse qui concerne l'ensemble des secteurs est plus particulièrement portée par le commerce-transport-hébergement&restauration qui enregistre la hausse la plus marquée (+124,3 %) avec l'arrivée de la saison estivale. La construction qui a également subi de plein fouet la perte d'activité liée au blocage des chantiers voit son nombre de créations explosé (+106,1 %).

De même, sur un an, une progression significative de 14,4 % de l'ensemble des créations d'entreprise est enregistrée. Seul le secteur de l'industrie affiche une dégradation de l'effectif de nouvelles entités (-5,3 %).

Les derniers chiffres disponibles diffusés par l'Insee sur la démographie des entreprises concerne le 4e trimestre 2020, caractérisé par un second confinement, toutefois moins strict que le premier. Ils laissent apparaître une diminution du nombre de structures créées

sur le trimestre. Cette baisse est toutefois plus modérée que lors du premier confinement (-5,5 %). Il convient également de prendre en considération que la croissance du trimestre précédent était exceptionnelle puisque beaucoup de démarches ont été ralenties voire bloquées au printemps 2020.

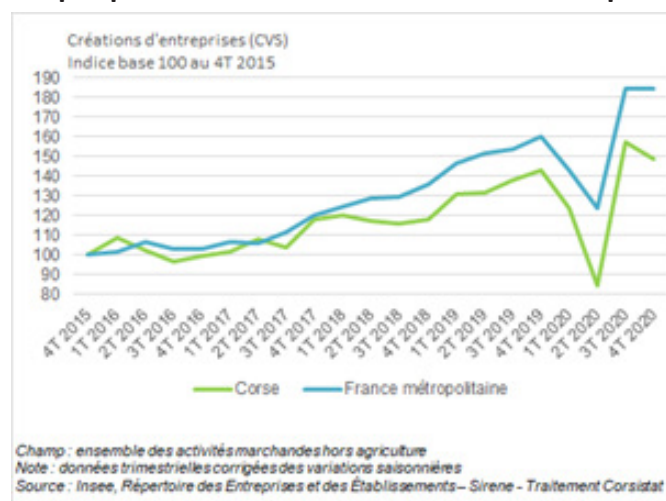
En variation annuelle, la progression est toujours notable malgré un ralentissement (+3,8 % / 4T2019). Sur l'ensemble de l'année ce sont 4 764 entreprises qui ont vu le jour soit 5,5 % de moins qu'en 2019.

Parallèlement, à la fin du 3e trimestre 2020, le nombre de **défaillances d'entreprise** en cumul sur 12 mois glissant est **en baisse** et concerne en majeure partie

le secteur de **l'hébergement et de la restauration** (23,4 % des procédures ouvertes). D'octobre 2019 à septembre 2020, 265 entreprises ont fait l'objet d'une ouverture de procédure de redressement judiciaire, en diminution sur le trimestre (-7 %) et sur l'année (-37 %). Ces évolutions sont comparables à celles constatées à l'échelle nationale (respectivement -9,8 % et -31,1 %). En termes de ratio, pour une entreprise en difficulté, plus de 17 entreprises voient le jour contre 12 nouvelles entités sur la même période un an auparavant.

Dans le même temps, les tribunaux de commerce d'Ajaccio et de Bastia ont jugé 86 procédures de liquidation judiciaire.

Graphique 5 : Évolution des créations d'entreprises

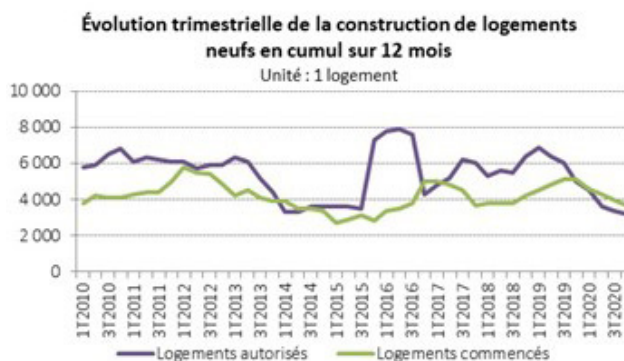


CONSTRUCTION DE LOGEMENTS NEUFS : L'ACTIVITÉ DIMINUE ET LES PERSPECTIVES RESTENT INCERTAINES

Au mois de septembre 2020, en cumul sur 12 mois, 4 000 logements ont été mis en chantier dont près de la moitié (47,5 %) de logements individuels. Dans la continuité du trimestre précédent, l'activité enregistre une baisse de 21,6 % sur un an (-10,4 % au 2T2020) avec une évolution du nombre de logements commencés toutefois plus soutenue en Corse-du-Sud (-25,9 % contre -16,7 % en Haute-Corse). L'arrêt des chantiers liés aux mesures gouvernementales lors du premier confinement contribue à ce repli de l'activité. Sur le trimestre, une tendance baissière est également observée depuis le début de l'année avec une diminution de 7 % du cumul annuel à septembre 2020 par rapport au cumul à juin 2020.

Parallèlement, le nombre de logement autorisés à la construction en cumul sur douze mois chute par rapport à la même période de l'année précédente avec 3 400 permis accordés fin septembre 2020 (-43,3 %). Les permis sont de bons indicateurs des perspectives du secteur à court terme. Aussi, ne laissent-ils présager d'amélioration pour les mois à venir.

A ce titre, les derniers indicateurs publiés par le Service des Données et Etudes Statistiques du ministère de la transition écologique portent sur l'ensemble de l'année 2020. Ils permettent de mettre en évidence un bilan négatif avec une contraction de 27,5 % à fin décembre en cumul sur 12 mois. Quant 'aux logements autorisés sur l'ensemble de l'année, leur nombre se replie de 36 %.



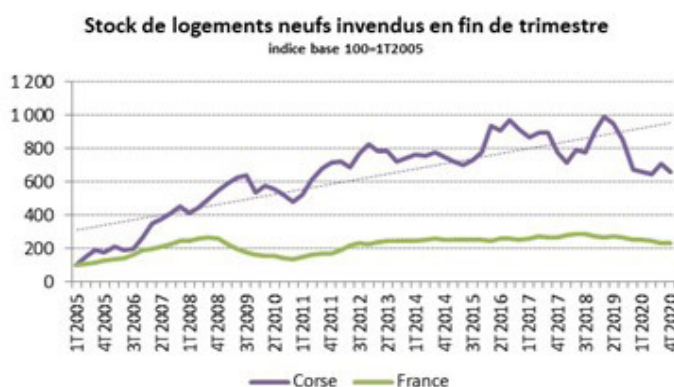
Source : SDeS – Traitement CorsiStat

Les permis accordés en 2020 concernent à 44 % des logements collectifs qui relèvent majoritairement de l'activité de promotion immobilière.

Avec 1 260 logements proposés à la vente auprès des particuliers dans le cadre de programmes immobiliers à la fin de l'année 2020, le stock d'invendus diminue légèrement de 2,6 % par rapport à l'année précédente et est constitué à plus de 90 % d'appartements. Le nombre de ventes réalisées sur cette période ainsi que celui des nouveaux biens proposés à la

vente se contractent de 37 %.

Enfin, avec un prix moyen de vente de 3 667 euros par m² au dernier trimestre 2020, les appartements se vendent plus chers que l'année précédente (+5 %).



Source : SDeS – Traitement CorsiStat

TRANSPORT ET TOURISME : FRÉQUENTATION EN BAISSÉ ET MOROSITÉ DE L'ACTIVITÉ DANS LES HÔTELS

En cumul de janvier à août 2020, les ports et aéroports de l'île ont accueilli 3,3 millions de personnes (hors croisiéristes) au départ et à l'arrivée, ce qui correspond en moyenne à 1,7 millions d'aller-retour. Ce nombre chute de 46,5 % par rapport à l'année précédente. Dans le détail, le début de l'année est marqué par une progression des voyageurs. Dès le mois de mars cependant, avec le confinement, les compagnies aériennes et maritimes sont touchées de plein fouet par un net ralentissement de la fréquentation et plus particulièrement les mois d'avril et de mai qui affichent des replis supérieurs à -90 % par rapport au même mois de l'année précédente. Le 3e trimestre 2020 qui correspond à la haute saison touristique enregistre lui, une baisse significative de 24,7 %, soit plus de 1 million de passagers entrants et sortants de moins. Cette baisse plus modérée atteste d'une reprise effective au cœur de l'été toutefois insuffisante pour rattraper la perte d'activité du

printemps ni même retrouver le niveau de la saison passée.

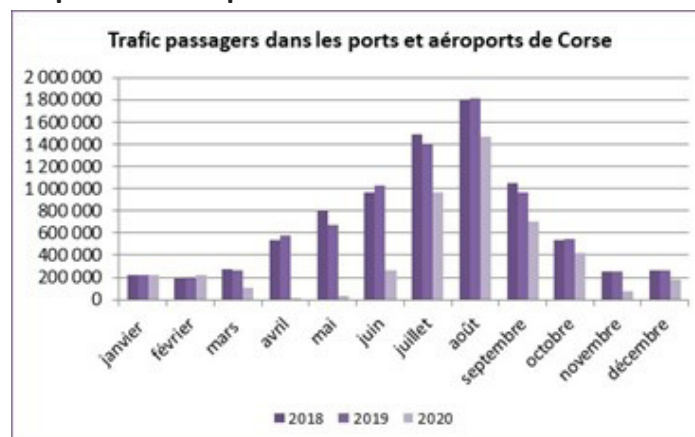
Au mois de septembre la décroissance s'accroît à nouveau pour s'accroître au mois de novembre (-69 %) au moment où un second confinement est décrété.

Finalement, l'année 2020 se solde par un bilan négatif de 43 %, soit un défaut de 3,5 millions de passagers par rapport à 2019.

Parallèlement, la situation des établissements hôteliers insulaires fortement corrélée à celle des flux de voyageurs suit une trajectoire proche. En effet, à compter du mois de mars, les réservations s'effondrent et au mois d'avril seul 4 établissements sur 5 sont ouverts avec des taux de remplissage très bas. Les mesures de confinement se sont ainsi traduites par une chute du nombre des nuitées (-98 % en avril ; -99 % en mai), une baisse drastique du chiffre d'affaires et de l'emploi salarié du secteur et également un recours massif au chômage partiel. Le domaine de la restauration

connaît une situation semblable, les bars et restaurants étant contraints de fermer durant cette période. Après le déconfinement, la reprise dans l'hôtellerie est difficile et s'amorce véritablement aux mois de juillet et d'août avec un taux d'occupation proche de ¼ en août. Pour autant, le nombre de nuitées demeure inférieur à son niveau de 2019 (-35 % en juillet ; -15 % en août). Ce recul de fréquentation est imputable notamment à la baisse de flux de vacanciers étrangers limités dans les déplacements par les différentes mesures mises en place, la clientèle française étant par ailleurs en hausse en août. Si les résultats du mois de septembre se voulaient encourageant, c'était sans compter sur l'arrivée de la seconde vague du virus qui a fait basculer l'île dans le rouge puis la décision d'un deuxième confinement qui contraint les bars et restaurants à fermer à nouveau leur porte.

Graphique 8 : Trafic passagers (entrées+sorties) dans les ports et aéroports de Corse



Source : ORTC – Traitement CorsiStat